

**Rapport annuel 2021-2022**

Préparé par Isabelle Violette, directrice du CRLA

---

**1. BILAN**

a) Objectifs fixés en 2021-2022

*1. Plan stratégique et plan d'action*

Objectif atteint

Le principal objectif de l'année était de compléter la planification stratégique afin d'adopter le premier plan stratégique du CRLA. Le processus a été terminé à l'automne, le plan stratégique soumis en décembre et adopté par les membres du conseil d'administration le 19 janvier 2022. Trois axes stratégiques ont été identifiés :

- Rétablir la fondation du CRLA : gouvernance, structure organisationnelle et stratégie de financement
- Définir et mettre en œuvre les principaux créneaux de recherche
- Rayonnement extérieur : visibilité et diffusion

Un comité de mise en œuvre a été créé dans la foulée afin d'élaborer le plan d'action du plan stratégique. Plusieurs actions ont été entreprises au cours de l'hiver et du printemps découlant du plan de mise en œuvre parmi lesquelles la création de deux comités ad hoc : 1) comité sur la gouvernance et 2) comité scientifique. La directrice du Centre fait partie de facto de ces comités. Plusieurs des objectifs fixés dans le rapport annuel 2020-21, et décrits ci-dessous, avaient été envisagés dans le cadre de la planification stratégique et s'avèrent cohérents avec le plan de mise en œuvre.

*2. Actualisation des statuts et règlements*

Objectif partiellement atteint

Les statuts et règlements du CRLA ont été adoptés à sa création en 1986, mais n'ont jamais été revus ni mis à jour par voie officielle. Le processus de planification stratégique a permis de relever d'une part, un décalage entre les pratiques habituelles du CRLA et ses statuts et règlements et d'autre part, plusieurs vides en matière de rôles et responsabilités et de procédures. Par ailleurs, des changements s'imposaient au niveau du nom du Centre, de son mandat et de ses objectifs scientifiques afin de mieux refléter la vision d'avenir. Le comité ad hoc sur la gouvernance a donc procédé à une révision et à une augmentation considérable des statuts et règlements. Les membres du CA ont donné leur rétroaction lors de la réunion du 6 juin 2022. Le comité a depuis revu et modifié la proposition en adéquation avec l'avis des membres. Une nouvelle version sera soumise pour approbation au prochain CA le 22 août 2022.

*3. Refonte de la structure de gouvernance pour appuyer la relance du CRLA*

Objectif atteint

Plusieurs actions ont été entreprises afin d'optimiser la gouvernance, d'impliquer les membres et d'assurer la relève :

- Proposition d'ajouter un conseil scientifique à la structure de gouvernance (à l'heure actuelle, il n'y a qu'un conseil d'administration).
- Création d'un comité de programmation qui veille à l'organisation d'activités publiques.
- Création de feuilles de route organisationnelles pour le personnel de soutien et la direction.
- Analyse des besoins organisationnels pour établir un profil de poste de personnel de soutien en prévision du départ à la retraite de l'actuelle secrétaire.

#### 4. *Programmation annuelle : mise en place d'une série d'activités récurrentes*

##### Objectif atteint

Le CRLA a organisé 8 activités publiques au cours de l'année 2021-2022, une 9<sup>e</sup> prévue au printemps a dû être reportée à l'automne pour cause de Covid. Ces activités – conférences, conversation-échanges, webinaire et cercle de discussion – ont eu un grand succès. Plus de 300 personnes y ont assisté, de provenances diverses (locale, nationale, internationale). La mise sur pied de la programmation s'insère dans l'axe stratégique 3, rayonnement extérieur, et a réussi à fidéliser un public, puis a donné une visibilité au CRLA tant au niveau interne, qu'au sein de la communauté non-universitaire. Plusieurs activités ont été menées avec des partenaires – Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones et le pouvoir, Département d'art dramatique, FASS – ce qui a permis de consolider des liens de collaboration à l'interne.

#### 5. *Formaliser les modalités d'adhésion et d'affiliation au CRLA*

##### Objectif non-atteint

Les modalités d'adhésion et d'affiliation au CRLA n'ont pas encore été formalisées. En revanche, les nouveaux statuts et règlements proposés au CA de juin 2022 comportent une section détaillant les différentes catégories de membres chercheurs.

#### 6. *Développement de projets de recherche collectifs*

##### Objectif atteint

- Un projet de recherche sur l'insécurité linguistique chez les jeunes francophones du N.-B. a été développé entre des chercheur.e.s du CRLA des 3 campus. Ce projet permet de mettre en valeur des travaux de recherche menés il y a 30 ans par des sociolinguistes pionnières au CRLA en réactualisant leur 1<sup>ère</sup> enquête sur l'insécurité linguistique. Ce projet a reçu une subvention de la FESR et est en phase de réalisation.
- Un projet de partenariat de recherche a été élaboré entre le CRLA et le Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ) de l'Université de Sherbrooke. Ce partenariat s'inscrirait dans une collaboration interuniversitaire ainsi que dans la politique québécoise d'appui à la francophonie canadienne. Au cours des derniers mois, plusieurs rencontres ont été organisées avec le VRER, les doyens de la FASS et de la FESR ainsi qu'avec le directeur des

partenariats afin de voir aux étapes d'élaboration de ce partenariat. Le processus suit son cours.

## 7. Diversification des sources de financement

### Objectif partiellement atteint

En 2021-22, trois demandes de subvention de recherche ont été soumises : l'une au SQRC (40 000\$) pour le projet *La langue de travail dans la fonction publique au Nouveau-Brunswick*, deux à la FESR (intercampus, 5000\$ et études acadiennes, 10 000\$) pour le projet intitulé *L'insécurité linguistique chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Une perspective actuelle et longitudinale*. Une seule subvention a été obtenue, soit la subvention de recherche intercampus d'un montant de 5000\$.

Par ailleurs, plusieurs conférences et activités ont été réalisées avec la participation de partenaires financiers à l'interne, ce qui a fourni de nouvelles sources de financement au CRLA (voir 1 a) 4.).

Sur le plan de son budget de fonctionnement, le CRLA a diminué le contrat de secrétariat de 2 à 1 journée par semaine conformément à ses besoins administratifs, ce qui a permis de débloquer des fonds pour l'embauche de personnes étudiantes affectées à d'autres tâches.

### b) Mandat du Centre

Tout en demeurant ouvert à la réalisation de projets touchant aux différentes branches de la linguistique, et plus particulièrement de la linguistique appliquée, le CRLA privilégie, depuis sa création, la recherche en aménagement linguistique. La pertinence de cette orientation découle de réflexions qui ont amené les linguistes des trois départements et des deux autres campus liés au CRLA à reconnaître la nécessité d'approfondir les questions reliées à l'aménagement linguistique au Nouveau-Brunswick.

Saisi dans son sens large et ancré dans les réalités de l'Acadie des Maritimes, l'aménagement linguistique renvoie non seulement à l'aménagement des fonctions sociales de la langue, le français en l'occurrence, mais aussi aux interventions sur la langue. Sous ces deux grands courants s'inscrivent les études sur les attitudes et les représentations, les travaux descriptifs du français en Acadie, l'élaboration d'approches et d'outils didactiques pour l'enseignement du français, l'établissement de vocabulaires techniques, le développement de politiques linguistiques, les réflexions sur l'affichage commercial, la toponymie ou, encore, la langue de travail.

### c) Ressources humaines et infrastructure de RDC

Le CRLA dispose d'une secrétaire administrative à raison de 1 journée par semaine de septembre à fin avril. Mme Lise Landry assure toutefois une présence dans les locaux durant 3 jours/semaine puisqu'elle cumule des fonctions pour la Faculté ainsi que pour la Revue de l'Université de Moncton. La direction est assurée par Mme Isabelle Violette dont le mandat a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2020. La directrice dispose de 6 crédits de dégrèvement pour remplir ses fonctions. Elle est appuyée par un conseil d'administration

composé de représentantes des Départements d'études françaises (3), d'anglais (1) et de traduction et langues (2) ainsi que de représentant.e.s des campus de Shippagan et d'Edmundston (2). Le doyen de la FASS fait également partie de facto du CA.

Le CRLA a également embauché deux personnes étudiantes afin de contribuer au bon fonctionnement du centre : 1) Ismet Baba-Moussa, étudiant en études françaises, à titre d'assistant aux communications, a assuré la confection et la diffusion des outils promotionnels des activités du Centre ainsi que la mise en jour du site web (toujours en cours) et 2) Shayna-Ève Hébert, doctorante en sciences du langage, à titre d'assistante à la programmation, a assuré l'organisation d'un cercle de discussion sur l'écriture inclusive.

Le CRLA est situé dans des locaux situés au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice des Arts. Le Centre dispose de bureaux individuels, d'une salle de réunion et d'un centre de documentation. Cette année, trois étudiant.e.s, de 1<sup>er</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, ont occupé les bureaux du centre, ce qui a permis de dynamiser les échanges et de susciter un intérêt pour la recherche en linguistique auprès du corps étudiant. Le mot s'est passé puisque d'autres étudiant.e.s en linguistique ont manifesté leur envie d'avoir une station de travail au CRLA pour l'année prochaine.

#### d) Activités de RDC réalisées en 2021-2022

Le CRLA a connu une année chargée sur le plan de sa restructuration. L'axe 2 du plan stratégique, soit définir et mettre en œuvre des créneaux de recherche, est en cours par l'entremise du comité scientifique ad hoc, ce qui permettra d'établir un cadre programmatique des travaux scientifiques du CRLA. Entretemps, différents projets de RDC sont toutefois en cours de réalisation, tel que souligné déjà au point 6.

- i. Dans le sillage du partenariat CRLA-CRIFUQ : premier jalon d'un projet de recherche sur les corpus du CRLA et sur la description du français en usage actuellement en Acadie à l'aune des changements socioéconomiques et démographiques des dernières décennies.
  - Colloque *1971-2021 : 50 ans de corpus montréalais*, 15 au 17 septembre 2022, «Moncton comme pôle urbain francophone : quels corpus pour décrire le français en usage? », Laurence Arrighi, Basile Roussel et Isabelle Violette, Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA), Université de Moncton (acceptée)
- ii. Suivi du projet CRLA-SANB sur la langue de travail dans la fonction publique du N.-B. : La non-obtention de la subvention du SQRC jumelée à une conjoncture politique jugée non-favorable à la réalisation du projet (autorisation des instances gouvernementales) ont mené les partenaires à mettre le projet sur la glace. La directrice du CRLA demeure toutefois en contact avec le président et le directeur général la SANB afin de réévaluer ponctuellement la pertinence de relancer le projet. Le projet est entièrement développé en termes de problématique, objectifs, méthodologie et serait prêt à être réactivé au moment opportun.

#### e) Autres activités

Plusieurs activités ont été menées en 2021-2022 afin de créer des partenariats ainsi que solidifier un réseau de recherche. En voici la liste des principales :

- Accueil du chercheur Benjamin Peter de l'Université de Kiel en Allemagne en octobre 2021 : rencontre de travail avec les linguistes. Cette collaboration s'avère déjà fructueuse : un colloque pluridisciplinaire aura lieu le 30 août prochain avec des chercheur.e.s de UKiel et de UMoncton. M. Peter donnera également une conférence sur le français acadien organisée par l'IEA en partenariat avec le CRLA le 3 octobre prochain lors de son prochain séjour de recherche en Acadie.
- Prêts de corpus sur le français acadien : chercheur (UKiel) et étudiante à la maîtrise (UToronto), ententes de prêt de corpus du CRLA à des fins de description linguistique.
- Stagiaire postdoctoral : possibilité d'accueil au CRLA de Janaina Nazzari Gomes pour un projet de recherche sur le paysage linguistique et l'immigration francophone sous la direction d'Isabelle Violette. Recherche de financement en cours.
- Partenariat avec la Société nationale de l'Acadie pour le Dictionnaire des francophones : sous la direction de la chercheure Karine Gauvin, spécialiste du lexique acadien. Objectifs : assurer des entrées dictionnairiques du français acadien; financement d'un assistantat étudiant.
- Préparation d'un bulletin annuel : nouvelle initiative pour contribuer au rayonnement du CRLA, diffusion dans divers réseaux fin juin 2022.

#### f) Financement

Le budget de fonctionnement du CRLA est tiré du fonds de dotation mis en place grâce à une subvention du Secrétariat d'État octroyé lors de la création du Centre en 1987. Ce montant génère présentement 17 800\$ annuellement, ce qui permet de couvrir le salaire de la secrétaire, des assistantats étudiants ainsi que les frais de papeterie et de téléphonie. Le CRLA, par le biais de trois de ses membres chercheurs, dispose d'un fonds de recherche de 5000\$ de la subvention intercampus de la FESR pour l'année 2022-23.

---

## 2. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2022-2023

Le Plan stratégique 2021-2024 continue de guider les objectifs pour l'année prochaine.

Voici les priorités identifiées :

- a) Adopter des nouveaux statuts et règlements
- b) Élaborer des politiques internes
- c) Offrir une programmation scientifique variée
- d) Définir et adopter des axes de recherche
- e) Élaborer des projets de recherche collectifs
- f) Développer une stratégie de financement de la recherche
- g) Soumettre des demandes de financement interne et externe